



La Traduction des Noms Propres dans *Le Dictionnaire des Termes Techniques Islamiques**

Atefeh NAVARCHI**/ Ladane MOTAMEDI***

Résumé— La conception classique qui préconise la non-traduction des noms propres est aujourd'hui fortement mise en question. Les études récentes réalisées par les grands traductologues et linguistes démontrent les paradoxes dans les différentes pratiques en ce qui concerne le transfert des noms propres. Dans l'étude présente, nous essayons d'identifier les choix traductifs des noms propres du persan en français dans le Dictionnaire des notions et expressions des sciences islamiques, rédigé en 1996, par le feu Ebrahim Shakourzadeh. L'analyse des traductions de trois grandes sous-catégories des noms propres à savoir les anthroponymes, les toponymes et les pragmonymes du domaine islamique, nous permet, dans un premier temps, de dégager les caractéristiques propres aux stratégies du traducteur partant de la préservation de l'étrangeté et la couleur locale de la langue et culture d'origine pour aller vers les normes de la langue et culture réceptrice. Nous montrons ensuite comment dans le cas des noms propres qui se rattache simplement à un référent extralinguistique, le transfert ne pose pas de problème. Mais là où ils déclenchent en même temps une signification, les problèmes de traduction commencent : certains noms propres déclencheurs de sens doivent être traduits, forcément pris en compte dans le contexte, dans le cas de certains d'autres, généralement à caractère métaphorique, une traduction littérale ne va engendrer que la confusion chez le lecteur français. Il vaudrait mieux que dans ce cas, le traducteur recoure à une combinaison de procédés

Mots clés— Traduction, nom propre, dictionnaire termes islamiques

*Date de réception : 2018/04/01

Date d'approbation : 2018/06/23

**Maître assistante, Université Alzahra, (auteur responsable), E-mail : a.navarchi@alzahra.ac.ir

***Maître assistante, Université Alzahra, E-mail : l.motamedi@alzahra.ac.ir

I. INTRODUCTION

L*E Dictionnaire des termes techniques islamiques*, rédigé par le regretté Ebrahim Shakourzadeh, l'ancien professeur de l'université de Méshad, est le premier et toujours l'unique dictionnaire bilingue persan-français spécialisé en terminologie islamique, comme le titre l'indique, paru en 1996. Il incorpore, les mots, les locutions et formules arabes employés en persan, en plus des mots du domaine d'origine persane. Ce dictionnaire, conçu initialement à l'intention des étudiants, constitue une aide précieuse pour les chercheurs et les traducteurs en la matière.

Il est à noter que ce recueil de mots possède ses propres particularités et n'a pas toutes les caractéristiques des ouvrages analogues, comme l'indication de la catégorie des mots (verbe, adverbe, substantif, adjectif, etc.), ou bien des exemples pour éclairer les différents emplois et sens d'un mot dans le contexte ; mais cela ne signifie pas que la polysémie des mots y est ignorée. Par contre, la prononciation, souvent arabe, de toutes les entrées est toujours indiquée ainsi que le domaine scientifique auquel elles appartiennent (loi islamique, astronomie, philosophie, éthique, etc.) par des abréviations persanes. Malgré la tradition lexicographique française voulant séparer les noms propres des dictionnaires de langue, l'auteur traite cette catégorie de nom comme une lexie parmi d'autres.

Le dictionnaire rend les concepts contenus dans le Coran et les textes islamiques, renvoyant aux sourates, hadiths, personnages ou événements historiques et lieux géographiques, en langue française en les remplaçant, dans certains cas, dans le contexte socio-historique qui leur a donné naissance. S'y ajoutent également des mots ou expressions d'usage quotidien qui ne correspondent pas aux sciences islamiques mais dont le contenu sémantique change, placé dans un contexte islamique. Ceci étant dit, tous les équivalents d'ordre formel et fonctionnel, linguistiques et contextuels, sont mis à la disposition de l'utilisateur (حيرت: -consternation, -stupéfaction, -stupeur, perplexité, -état de perplexité voulu et provoqué par certains exposés pour empêcher le mystique de s'enfermer dans les formulations conceptuelles étroites et l'inciter à l'expérience contemplative).

Le dictionnaire, s'adressant à tout destinataire intéressé et par-delà les forces idéologiques, ne s'impose aucune contrainte dans la traduction. L'auteur recourt alors, pour un seul mot, à différents équivalents qui désignent soit une appartenance arabe soit une option biblique reconnaissable dans la langue cible (حورالعين: -Houri aux grands yeux, -Femme aux yeux noirs éclatants, -Vierge

paradisique) (سبيل الله : -voie d'Allah, -Chemin de Dieu). Différents procédés de traduction sont alors mis en œuvre, allant d'une transcription jusqu'à une explication en passant par une traduction littérale entre autres.

Loin de prétendre épuiser toute la richesse de cette œuvre, nous essayons, durant cet article, de nous concentrer sur l'étude de la traduction des noms propres : les anthroponymes et les toponymes, admis comme les supertypes de noms propres, mais aussi les pragmonymes, dont l'ensemble constitue, pour reprendre les termes employés par Gary-Prieur (1991, p.7), un « instrument d'accès à la culture », donc des référents culturels. Et par là, 22 ans après (en 2018), nous mènerons une réflexion sur les procédés appliqués dans cet ouvrage pour voir comment les nouvelles portées de la traductologie pourraient servir à revitaliser cette œuvre gigantesque.

Il faut noter que cette catégorie de noms, dont l'équivalent français est distingué généralement par un initial en majuscule et parfois accompagnée par des notations encyclopédiques, n'est pas désignée dans ce dictionnaire, comme on l'imagine, par l'abréviation (اسم خاص)/اخ (nom propre), ce signe étant réservé aux noms propres des personnes et cela pas dans tous les cas. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous paraît nécessaire d'évoquer la définition du nom propre et les idées concernant sa traduction.

II. NOM PROPRE ET SA TRADUCTION

De même que pour sa traduction, la définition du nom propre fait l'objet des polémiques. Selon *Le Bon Usage* l'édition de 1964 :

« *Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce (...). Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier (...).* » (p. 167).

Cette définition s'avère insatisfaisante : il y a par exemple deux villes London, l'un au Canada (Ontario), l'autre en Angleterre. En revanche, il existe des noms communs qui s'appliquent à un seul référent, comme *le ciel*. De même, l'indication de la majuscule comme signe distinctif du nom propre du nom commun par *Le Bon Usage* : « les noms propres prennent toujours la majuscule » (1964, p.17), ne paraît pas un argument stable. D'une part, cette distinction majuscule-minuscule ne fonctionne pas forcément pour toutes les langues comme l'arabe ou le persan qui ne disposent pas de cette marque typographique. D'autre part, on remarque

dans les langues latines, dont le français, que cette règle ne s'applique pas systématiquement pour tous les noms propres comme *la mer Noire* par exemple. *Le Bon Usage*, dans sa version de 1986 propose une autre définition :

« *Le nom commun est pourvu d'une signification, d'une définition, et il est utilisé en fonction de cette signification [...]. Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière.* » (p. 751)

Pourtant, les noms propres porteurs de sens qui renseignent sur les propriétés de l'objet qu'ils désignent ne sont pas rares, comme les noms des associations et des organisations : FIFA, ONU, des noms géographiques : la Médine (ville du Prophète), le Burkina-Faso (pays des hommes intègres), des noms de fêtes : Noël, Norouze...

Or, pour les linguistes, ce qui est instable c'est « la frontière entre noms propres et noms communs » (*le Dictionnaire de linguistiques Larousse*, 2002).

Pour pallier ces lacunes dans la définition des noms propres, les nouvelles théories se veulent moins généralisantes, plus flexibles. Ainsi, Gary-Prieur considérant le nom propre comme un signe linguistique, le place dans le contexte pour le définir. Autrement dit, pour elle ainsi que pour certains d'autres linguistes, c'est le contexte qui donne un référent (signifié) au nom propre (signifiant) qui hors-contexte est vide de sens (1991, p. 7). Elle affirme que : « Le nom propre, contrairement à ce que pourrait faire croire le titre de PR2 (le Petit Robert des noms propres), n'est pas l'objet du dictionnaire, mais l'instrument d'accès à la culture. » (Id.)

Tout en évoquant les études faites au sujet des noms propres en linguistique, qu'il juge insuffisantes et avec très peu de portée, Jean-Louis Vaxelaire déclare qu'« il est donc possible aujourd'hui de parler d'une linguistique du nom propre, qui oscille entre syntaxe et sémantique » (2009, p. 302).

Quant à sa traduction, comme le signale Vaxelaire, « contrairement à l'idée reçue qui voudrait que le nom propre soit intraduisible, le contexte (et à un niveau supérieur le genre textuel) dicte souvent le choix de

modifier ou de conserver un nom propre dans la langue cible » (2006, p. 593). Même la classification des noms propres n'aide pas vraiment à distinguer quelle catégorie de cet élément du langage s'apprête à une traduction et laquelle s'y échappe. Il est tentant de penser que c'est plutôt une typologie du texte, dans lequel il est utilisé, qui étayerait le traducteur. Or, on remarque une absence d'homogénéité dans le traitement du traduire du nom propre dans un même type de texte : dans les contes de fées, destinés aux enfants, c'est souvent une traduction qui est proposée (*Le Petit Chaperon Rouge*, *La Belle au bois dormant*, *La Blanche Neige*, etc.), pourtant dans le même genre, on a *Oliver Twist*, un nom réservé tel quel dans la version française aussi bien que persane malgré son choix significatif.

Nous estimons à l'instar de Vaxelaire que « les noms propres ne peuvent pas être séparés artificiellement du reste du texte et [qu'] il n'existe pas un traitement simple de la catégorie (...) » (2011, p. 13). En effet, la proximité ou l'éloignement de la paire de langues et cultures, d'un côté, et les normes de la société d'accueil, de l'autre, sont des facteurs cruciaux dans le choix de tel ou tel procédé de traduction.

Quant au Dictionnaire de Shakourzadeh, étant donné la variété des sources des mots recueillis, dont témoigne la bibliographie des ouvrages persans, français et anglais, datant de 1845 à 1992, on remarque des stratégies de natures différentes dans la traduction de ces noms. D'ailleurs, un dictionnaire, de par sa vocation, est censé proposer un éventail de propositions pour que l'utilisateur arrive à y trouver celle adéquate à son contexte.

III. STRATEGIES DU TRAITEMENT DES NOMS PROPRES EN TRADUCTION

Le nom propre, référent culturel, perd ses points de repérage quand il change de public ; et c'est au traducteur, médiateur de la paire de langues et cultures, de tâcher de le rendre avec le maximum de messages qu'il véhicule. La notoriété du nom propre et le bagage cognitif du lecteur sont des éléments décisifs qui inspirent le traducteur lors d'adoption d'une stratégie. Celle-ci incorpore des procédés qui sont principalement de deux natures : l'une voulant préserver l'étrangeté et la couleur locale de

la langue et culture d'origine, l'autre se penchant vers les normes de la langue et culture réceptrice.

EXOTISATION : LA PRESERVATION DE L'ÉTRANGÈTE DU MOT D'ORIGINE

Lorsque les deux langues envisagées s'écrivent avec des alphabets différents, le report¹ comme « degré zéro de la traduction du signifiant » (Ballard, 2001, p. 27) n'existe pas. Car dans ce cas, le passage d'une langue à l'autre implique un changement de code graphique. Tel est, par exemple, la traduction de l'arabe ou du persan vers le français.

Il existe en fait différents types de translations entre l'arabe et les langues à l'alphabet latin quant au transfert des termes non-traduits y compris les noms propres :

LA TRANSCRIPTION— qui consiste à « représenter les sons effectivement prononcés » (*Ibid.*) en les adaptant au système phonologique de la langue d'accueil. La transcription est selon Ballard « une tentative de préservation de la prononciation étrangère » (*Ibid.*). Il faut noter qu'en plus des signes diacritiques qui s'utilisent en arabe, son alphabet comporte plus de lettres que l'alphabet français. Shakourzadeh a pratiqué la transcription dans l'ensemble du *Dictionnaire*, comme d'ailleurs c'est le cas dans tout autre dictionnaire, pour établir la bonne prononciation du terme. Pourtant, comme procédé de traduction, soucieux de rendre toutes les connotations culturelles et religieuses que le terme, propre ou commun, véhicule implicitement, la transcription seule, c'est le procédé le moins utilisé dans ce recueil.

ق (قاف) Qâf

La lettre Qâf est le nom de la 50^e sourate du Coran. Ce titre, énigmatique, est une lettre de l'alphabet arabe. Contrairement à certaines sourates dont les titres, là où il réside un sens évident, sont traduits en français, dans ce cas précis, le traducteur-auteur s'est contenté d'une simple transcription, sans mentionner qu'il s'agit d'une lettre de l'alphabet arabe, une information qui étayerait le transfert de ce caractère énigmatique et justifierait des interprétations concertantes. En effet, dans le quasi absolu des cas, là où l'on constate uniquement la transcription, le mot est proposé ailleurs par une autre indication.

ملکه سیا ← بلقیس *Malaka-yi-Sabâ*

روضه نبوی ← روضه پیغمبر *Rawda-yi nabawî*

LA TRANSCRIPTION EMPIRIQUE– La transcription empirique est effectivement une adaptation phonologique du terme étranger dans la langue réceptrice, une sorte de francisation de la prononciation. Chaque langue note les noms propres d'une autre langue selon un certain usage qui existe parfois depuis des siècles. Il existe alors pour chaque couple de langues à alphabet différent, deux systèmes de règles entièrement distincts. Cet usage échappe au travail du traducteur et en cas de doute ou de méconnaissance, il convient de vérifier dans des dictionnaires encyclopédiques. Ce dictionnaire en fournit maints exemples pour la traduction des toponymes :

- *Villes :*

مکه *Mecque*

نینوا *Ninive*

طرابلس *Tripoli*

- *Pays ou régions :*

قبرس *Chypre*

بین النهرین *Mésopotamie*

Mers, Océans et fleuve :

فرات *Euphrate*

Mais aussi des anthroponymes :

ابن سینا *Avicenne*

ابن رشد *Averroès*

طوارق *Touaregs*

LA PRESERVATION DES CARACTÉRISTIQUES NOTOIRES DE LA LANGUE D'ORIGINE– Comme un autre vecteur d'étrangeté, on peut remarquer l'indice familial « ibn », transcrit sans être traduit et le déterminant « al » dans la transcription des noms des personnes ; ces éléments de la langue arabe connus

des francophones, assurent une fonction d'identificateur propre à cette langue et culture.

ابن اثير (مورخ عرب قرن ثشم و هفتم هـ ق.) *Ibn al-Athir*

TRANSCRIPTION ASSORTIE D'UNE EXPLICATION DU SENS (INCREMENTALISATION)– Employé pour la première fois par Claude et Jean Demanuelli, le terme *incrémentalisation* se dit d'un procédé qui « consiste à introduire le contenu d'une note ou d'une forme de commentaire dans le texte à côté du nom propre » (Ballard, 2001, p. 111). Elle ne revêt pas toujours la même forme et l'on peut établir une typologie des contextes où elle apparaît et de la manière dont elle produit du sens.

-L'incrémentalisation peut figurer à côté d'une transcription : sous forme d'un mot qui explicite le référent en indiquant à quelle classe d'objets, à quelle catégorie sociale ou à quelle famille, il appartient :

فاطمه (اخ) *Fâtima (fille du Prophète et épouse de Ali)*

منا *(Vallée de) Minâ*

ابابيل *Oiseaux Abâbils*

L'information ajoutée facilite la compréhension pour le lecteur français non initié qui n'a peut-être pas entendu parler de cette personne, de cette vallée ou de ces oiseaux.

-Le rajout de l'information, en plus du mot référent, peut paraître sous forme d'une phrase explicite qui enlève toute ambiguïté :

درخت زقوم : *Arbre de Zaqqûm : arbre qui croit au fond de l'Enfer et dont le fruit, d'un goût amer et repoussant, servira de nourriture aux réprouvés*

Il faut bien rappeler que ce procédé, assurant un contact interculturel, comme le souligne Ballard (*Ibid.*, p. 112), n'appartient pas uniquement à la traduction. Shakourzadeh tient profit de ce procédé non seulement dans les cas où il procède à une stratégie d'exotisation, mais aussi quand il pratique la traduction littérale (nous illustrerons ce point plus loin), ce qui est justifié vu le caractère informatif de son ouvrage.

FRANCISATION– Ce procédé qui paraît relever des stratégies d’acclimatation est, en effet, un effort de préservation du nom étranger, modifié selon une structure lexicale propre à la langue réceptrice. Il est surtout utilisé dans ce dictionnaire pour des noms de secte religieux où le traducteur-auteur pratique l’assimilation phonétique et graphique :

سربداران	<i>Sarbédariens</i>
هاشمیان	<i>Hashémites</i>
مختاریه	<i>Mohktârites</i>
شیخی گری	<i>Shaïkhisme</i>
وهابیه	<i>Wahhâbites</i>

Ces noms, qui sont extérieurs à la langue française, constituent des emprunts faits à la langue persane mais subissant l’assimilation phonétique et graphique de la langue française.

Cette « assimilation phonétique et graphique (...) tire le signe étranger vers la langue réceptrice et (...) constituent, tout compte fait, le premier degré de traduction du signifiant du nom propre, celui qui relève du caractère fondamental des langues, à savoir l’oralité, une langue est faite de sonorité et d’habitudes de prononciation » (Ibid. p.28).

Néanmoins, la mise en application de la francisation pour la traduction des noms de sectes n’est pas homogène dans l’ensemble du *Dictionnaire*. On y trouve des cas où le radical du nom de secte est un terme issu de l’arabe qui est traduit littéralement et auquel le traducteur ajoute le suffixe français « iste » pour former un substantif qui désigne les adeptes de la doctrine, comme « مارقین : کسی که از دین خارج شده باشد) » « مارقین qui est rendu par « Déviationnistes ». La majuscule désigne l’appartenance du terme à la catégorie des noms propres. Ou encore des cas où le nom de la secte, porteur de sens, est traduit littéralement :

سرخ جامگان	<i>Les « Vêtus de rouge »</i>
سرخ علمان	<i>Les « Drapeaux rouges »</i>

Le traducteur-auteur a rendu ces noms propres sous forme de syntagmes descriptifs formés d’un adjectif et d’un nom commun au pluriel, selon les aménagements syntaxiques français avec l’article. L’emploi de la majuscule pour l’article et pour le terme générique aussi bien que celui des guillemets, permettent d’identifier le nom propre.

ACCLIMATATION : PRIORITE AU SENS

La charge sémantique du nom propre, comme le rappelle Ballard (*Ibid.*, p. 122), déclenche chez le traducteur un désir de traduire. Selon le choix de ce dernier, varient alors les stratégies adoptées allant d'une traduction assimilatrice qui gomme toute trace de la couleur locale à une traduction littérale qui essaie de préserver le syntagme de la langue d'origine. Ce processus de traduction est surtout d'usage quand le nom propre est, suivant les catégories de Jonasson (1994, p. 35), « à base descriptive » c'est-à-dire composé des éléments du lexique commun.

TRADUCTION LITTERALE– Elle fait intervenir la signification du nom propre, son rattachement visible à la catégorie du nom commun. C'est dans le cas où « le nom propre fonctionne en tout ou en partie comme un surnom, une définition descriptive » (Ballard, 2001, p. 31). Voilà pourquoi, on parle de traduction littérale. Ce procédé est surtout pratiqué pour les toponymes : le nom des lieux géographiques, les monuments, etc. Pourtant, comme le souligne Ballard, « les options varient selon les traducteurs, c'est véritablement un cas où intervient fortement la subjectivité » (*Ibid.*, p. 122). Dans les exemples qui suivent, le toponyme fonctionne comme un syntagme descriptif, constitué d'un terme générique et d'un nom commun donc porteur de sens. L'emploi de la majuscule, à la fois pour le terme générique et le nom commun, comme la marque d'un nom propre, permet de l'identifier :

مسجد بیعت	<i>Mosquée de la Proclamation</i>
مسجد مروارید	<i>Mosquée des Perles</i>
مسجد سه در	<i>Mosquée des Trois Portes</i>
مسجد کبود	<i>Mosquée Bleue</i>
مسجد صخره	<i>Mosquée du "Rocher"</i>

Pourtant, la pratique de la traduction littérale pour les noms de monument ne se fait que là où le terme est porteur de sens. Il y a des cas où le syntagme prépositionnel toponymique est rendu par un syntagme propositionnel toponymique français, où le traducteur-auteur traduit le terme générique et pratique la transcription empirique pour le nom propre :

مسجد الحمراء	<i>Mosquée d'Alhambra</i>
--------------	---------------------------

Ce procédé de traduction littérale est aussi appliqué pour la traduction des anthroponymes. Le terme anthroponyme couvre un champ étendu de noms

propres : nom, prénom, surnom, appellatif, etc. dont certains se considèrent comme vide de sens et d'autres sont dépositaires d'un message. Ces derniers qui s'apprêteraient à une traduction concernent essentiellement les noms des sains, des grands personnages historiques ou religieux, en particulier ceux dont le nom se rattache à un surnom :

حكيم لقمان *Lokman le Sage*

محمد مصطفى *Mahomet l'Elu*

امام جعفر صادق *Imâm Djafar le Véridique*

Ici, le nom propre appelé « mixte » pour reprendre le terme employé par Jonasson, (1994, p. 35) c'est-à-dire composé d'un nom propre et des éléments lexicaux (noms communs, adjectifs), est constitué d'un prénom qui est transcrit et d'un adjectif qui est soit traduit littéralement soit substitué d'une forme d'explication.

Dans les exemples qui suivent, les surnoms, « à base descriptive », sont formé de deux noms communs traduits littéralement mais rendus avec majuscule et entre guillemets pour marquer son appartenance à la catégorie des noms propres :

شیر خدا « *Lion de Dieu* »

ضامن آهو « *Protecteur des Gazelles* »

اهل البيت « *Gens de la Maison* »

Des anthroponymes composés de deux noms communs dont seulement le premier est marqué par une majuscule constituent d'autres exemples de la traduction littérale des surnoms :

اميرالمؤمنين *Emir des croyants, Prince des croyants, Commandeur*

des croyants

امام غایب *Imâm caché*

Ce procédé est aussi appliqué pour la traduction de certains pragmonymes, dont les noms des batailles :

جنگ جمل *Bataille du « Chameau »*

جنگ خندق

Bataille du Fossé

On remarque quand même, dans certains cas, un changement de stratégie dans le traitement de cette catégorie de nom :

جنگ نهروان

Bataille de Nahrawân

جنگ حنین

Bataille de Hounin

Le procédé de traduction littérale est appliqué pour tous les deux noms quand le deuxième, un nom commun, est porteur d'un sens caractérisant la bataille, mais quand ce deuxième est lui-même un nom propre (le nom de la région où la bataille a eu lieu), il a été uniquement transcrit.

Pour certains noms propres dont la traduction littérale ne paraît pas signifiante pour le public cible, le traducteur-auteur adopte aussi le procédé de l'incrémentalisation :

بحرالظلمات

Mer Ténébreuse (région boréales de l'Océan Atlantique dans la cosmographie islamique)

عيد قربان

Fête du sacrifice (fête qui commémore le sacrifice d'Abraham)

Pour cette fête liturgique, Shakourzadeh donne une autre traduction : « Fête de l'Immolation » en utilisant un référent culturel de la culture d'arrivée, le procédé que nous traiterons plus loin.

L'insertion d'un complément de sens entre parenthèses, une variante de l'incrémentalisation, peut rendre le nom propre littéralement traduit plus signifiant :

مسجد ضرار

Mosquée Nuisible (aux croyants)

Dans cet exemple la traduction littérale seule peut créer un paradoxe pour le public non musulman qui ne connaît pas l'anecdote donnant naissance à cette dénomination.

SUBSTITUTION : L'INSERTION DE LA DEFINITION– Quand il n'existe pas un équivalent exact dans la culture réceptrice, un équivalent qui remplit toutes les fonctions du mot de la langue d'origine, une forme d'explication, fournie par le traducteur, pourrait non seulement transmettre l'idée mais aussi sensibiliser l'usager à la différence conceptuelle du point de vue idéologique :

محشر

Rassemblement du genre humain au Jour de la Résurrection

voit remplacer par ses deux équivalents habituels en religion réceptrice dont un nom propre écrit en majuscule (Coré dans le récit biblique) et un syntagme descriptif rendu par un article défini (le récit du mauvais riche et du pauvre Lazare dans la Parole de l'Évangile). Dans les deux cas, le caractère coranique du mot d'origine est gommé, mais avec préservation du sens. Ainsi, sont traités de nombreux anthroponymes :

نوح :	<i>Noé</i>
يونس :	<i>Jonas</i>
يعقوب :	<i>Jacob</i>
فرعون :	<i>Pharaon</i>
جالوت :	<i>Goliath</i>

Et des signes zodiacaux :

جدي : *Capricorne*

ميزان : *Balance*

Il est à rappeler que dans les exemples ci-dessus, le *Dictionnaire* ne propose que l'équivalent utilisé dans la langue et culture cible, se passant des autres procédés comme la transcription.

IV. TRADUCTION DU NOM PROPRE, UNE POLITIQUE DE TRADUCTION CONTROVERSEE

LE CHOIX DU PROCÉDE : UN DÉFI À RELEVER PAR LE TRADUCTEUR— Comme nous avons vu, les procédés du traitement du nom propre dans la traduction sont nombreux. Mais cela ne signifie pas pour autant que le traducteur peut agir à son gré. Nous avons également vu que les critères d'adoption de tel ou tel procédé pour un type donné de cette catégorie, malgré les efforts faits à ce sujet, sont loin de pouvoir fournir une recette fixe. En effet, le nom propre, tout comme le nom commun, ne peut être traité hors de son contexte. Comme Vaxelaire, nous estimons que :

« Tout sens est contextuel, il n'y a donc que des stabilisations *a posteriori* (dans les dictionnaires ou les grammaires), que ce soit pour les noms communs, les adjectifs, les verbes ou les noms propres. C'est uniquement en resituant les

noms propres dans leurs contextes que l'on aboutit à une nouvelle perception, enfin linguistique, de cette catégorie. (2006, p. 5)

Les noms propres du dictionnaire de Shakourzadeh, avant même d'être placés dans un contexte particulier, se situent dans une matrice islamique, une matrice qui impose des contraintes à tenir en compte par le traducteur. Certes, seule une connaissance parfaite de la langue de spécialité islamique, du côté de la langue d'origine, ne permet pas au traducteur de privilégier une stratégie à une autre. Celui-ci doit également tenir en compte les dimensions sociales de l'emploi du référent culturel en question. Pour éclaircir ce point nous prenons un exemple : dans la typologie des anthroponymes, la classe des surnoms, de par son caractère descriptif, s'apprête généralement à une traduction, souvent littérale. C'est d'ailleurs le cas des exemples du *Dictionnaire* cités en haut comme *اميرالمومنين* : *Emir des croyants, Prince des croyants, Commandeur des croyants*, ou celui de *امام غايب* : *Imâm caché*.

Or, on ne pourra pas procéder de la même manière pour le surnom *زين العابدين* proposé ainsi dans ce dictionnaire : *زين العابدين* : "Zayn ul-âbidîn" (*Ornement des dévots, Parure des dévots, Parure des hommes pieux*). Car, étant donné que certains Imams portent des prénoms identiques (Ali est le prénom de quatre Imams, et Mohammad de trois), afin d'éviter toute confusion, à partir du quatrième Imam, les chiites emploient le surnom à la place du prénom. Ce qui revient à dire qu'ici le surnom joue le rôle du nom ayant une fonction référentielle, de par la fréquence de son usage. D'ailleurs, l'utilisation des surnoms Sâdiq, Bâghir, Réthâ, Mahdi, en tant que prénom par le grand public en est le témoin. De même, pour l'anthroponyme *جعفرصادق*, l'épithète postposée Sâdiq, est souvent employé seul dans les textes islamiques (EX : قال الصادق (ع)) remplissant les fonctions du nom ; et l'emploi de la traduction littérale ne laisse pas repérer la personne. Ainsi sera le cas de nom du cinquième Imam, Imam Mohammad-e-Bâqir, dont l'épithète Bâqir remplace le nom.

Ceci dit, on peut conclure que dans ces cas précis, le surnom a une double fonction dont chacune se traite en général, par une stratégie différente :

- 1- Il a la valeur du prénom, l'anthroponyme classé intraduisible ;
- 2- Il a un sens, de par le caractère descriptif de tous les surnoms, apte à être traduit ;

Pour répondre à toutes les exigences des anthroponymes de la sorte, le traducteur n'a qu'adopter une stratégie mixte : la transcription du surnom accompagné par une incrémentalisation entre parenthèses qui expliquerait le

contenu du surnom. L'utilisateur peut décider lui-même de l'insertion de la définition là où il lui semble nécessaire.

Cela étant, lors de la traduction des surnoms, le traducteur doit s'appuyer sur le sens du mot dans le contexte et non pas sur sa signification. Vaxelaire distinguant le sens d'un nom propre de sa signification rappelle que « ce qu'il [le traducteur] doit traduire, ne relève pas de la signification ou de l'étymologie, mais du sens » (2011, p. 21). Ainsi, on peut dire que la traduction littérale de *زين العابدين* : (*Ornement des dévots, Parure des dévots, Parure des hommes pieux*), rend plutôt la signification du mot et non pas son sens fonctionnel. L'élément "زين" en arabe (que nous trouvons d'ailleurs dans d'autres noms comme *Zaynoddîn*), représente dans ce surnom, un sens métaphorique, évoquant la précellence de la personne sur tout autre personne de la catégorie, son éminence qui exalte la fierté de tous. Si ce sont les normes de la société d'accueil qui doivent inspirer le traducteur, il faut noter que le mot 'parure' n'engendra pas le même effet métaphorique en français et risque de créer une confusion chez le lecteur francophone. De même, il vaudrait mieux introduire la motivation de cette dénomination à côté de sa traduction littérale. Car les surnoms, relevant souvent des symboles, sont très culturels et n'ont pas la même charge sémantique dans les différentes cultures. Dans certains cas, le symbole étant quasi universel, l'utilisateur pourra repérer le référent culturel auquel l'allusion a été faite :

حيدر *Haydar* : (*Lion*) un des surnoms de Ali

Mais c'est loin d'être le cas, dans l'exemple suivant, où l'explication n'ajoute rien comme éclaircissement :

اشتر (لقب مالك بن حارث يار خاص على ع) *Ashtar* « *Homme à la paupière renversée* (*surnom donné à Mālik ibn-i Hārith*)

Comme ce que représente le nom *Ashtar* pour le public persanophone : un simple appellatif vide de sens, il peut être transcrit tel quel pour le public francophone, sans lui détourner l'attention par une information marginale.

Alors, il revient à dire que dans un recueil de mots tel que *Le Dictionnaire des termes techniques islamiques*, certains noms propres peuvent être traités de différentes manières et avoir tous les cas de figure comme :

ابوالهول *Abul-Hawl* (*le Père de la terreur*) : dans les textes arabes, mot qui désigne le Sphinx de Gizeh

Dans cet exemple, Shakourzadeh a réuni et la transcription et la traduction littérale du nom propre aussi bien que le référent culturel de la société

réceptrice. Mais d'autres, ne s'apprêtent pas à tous les procédés soit de par leurs traits effectivement culturels, soit par la confusion que leur traduction créera pour le public cible. Autrement dit, quand la pratique d'un procédé ne rapporte que de l'ambiguïté, il vaudrait mieux se passer de son transport. Nous reprenons ici l'exemple de l'anthroponyme زين العابدين : "Zayn ul-âbidîn" pour lequel au lieu de se forcer de proposer une traduction littérale, pas très évidente pour le public francophone, le traducteur pourrait se contenter d'une simple transcription accompagnée par une substitution, l'insertion de sa définition.

V. CONCLUSION

Durant cette recherche, nous avons essayé d'étudier tous les procédés du traitement des noms propres utilisés dans le *Dictionnaire des termes techniques islamiques*. Compte tenu de l'hétérogénéité de la classe du nom propre, et celle des théories concernant sa traduction, on remarque que diverses sont les manières de procéder dans ce dictionnaire, ce que nous avons essayé de départager sous deux catégories de stratégies. Parmi les procédés des stratégies d'exotisation, là où le traducteur tient à préserver la couleur locale, il faut noter que de nos jours, la francisation connaît un déclin. En effet, avec le développement énorme des moyens de la communication au niveau international, la diversité et l'ampleur des médias, la tendance actuelle voudrait connaître et même utiliser le nom propre étranger, tel qu'il est prononcé par ses locuteurs natifs. On remarque même la transcription empirique subir des changements qui le rapproche à la transcription exacte. C'est ce que Vaxelaire rappelle comme évolution des normes : « Puisque la tendance actuelle est de conserver les formes originales, les formes francisées les moins courantes disparaissent petit à petit. » (2011, p. 17) D'ailleurs l'auteur suit l'évolution du registre des noms propres dans les dictionnaires, en signe d'une intégration officielle de cette volonté.

Parmi les procédés qui se disent de la catégorie des stratégies d'acclimatation, des stratégies qui privilégient le sens du nom propre, la pratique dominante est la traduction littérale, mais nous ne sommes pas convaincus que ce procédé soit applicable partout où le nom propre est porteur du sens. Même s'il sert à transmettre le message que certains noms propres surtout du type toponyme et pragmonyme et encore moins anthroponyme transportent, il reste à savoir si ces derniers jouent dans le contexte le rôle qui leur est supposé hors de contexte. Si les linguistes se doutent de « la frontière entre noms propres et noms communs », nous estimons que même à l'intérieur

de cette catégorie de nom, on ne peut pas établir des frontières stables. L'apparence formelle des différents types d'anthroponyme hors de contexte ne doit pas tromper le traducteur.

En ce qui concerne *Le Dictionnaire des termes techniques islamiques*, dont nous n'avons eu ni l'occasion ni la force de présenter toutes les dimensions, il faut dire qu'il mérite de survivre comme tout ouvrage de son genre et qu'avec les portées récentes de la traductologie, il sera opportun de réitérer une nouvelle édition.

NOTES

- [1] Le report est le transfert intégral d'un Npr (nom propre) du TD (texte de départ) dans le TA (texte d'arrivée), procédé réservé aux langues avec les mêmes alphabets.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BALLARD Michel, *Le nom propre en traduction*, Ophrys, Paris, 2001.
[2] GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? » in *Langue française*, 1991, N° 92, pp. 4-25.
[3] GOOSSE André, *Grevisse Le Bon Usage*, Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve, 1986.
[4] GOOSSE André, *Grevisse Le Bon Usage*, Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve, 1964.
[5] JONASSON Kerstin, *Le nom propre. Constructions et interprétations. Champs linguistique*, Duculot, Paris-Louvain-La-Neuve, 1994.
[6] *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, Larousse, Paris, 2002.
[7] *Le Petit Robert des noms propres*, Le Robert, Paris, 2011.
[8] SHAKOURZADEH Ebrahim, *Dictionnaire des notions et expressions des sciences islamiques*, Samt, Téhéran, 1996.
[9] VAXELAIRE Jean-Louis, « Le nom propre en contexte-une approche lexicologique », 2006. (Consultable sur: <https://www.scribd.com/document/74136713/Vaxelaire2-Lexicologie>)
[10] VAXELAIRE Jean-Louis, « Lexicologie du nom propre et onomastique », in *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 2009, N° 51, pp. 301-315.
[11] VAXELAIRE Jean-Louis, « De Mons à Bergen De l'intraduisibilité des noms propres », in *Translation*, 2011, Volume 3, pp. 13-28.

پژوهشگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
پرتال جامع علوم انسانی